



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Nouvelle étape dans la conclusion de l'acquisition des stations de Corus par COGECO

Montréal, le 6 juillet 2010 – COGECO inc. (TSX : CGO) annonce aujourd'hui qu'elle a déposé le 30 juin dernier sa demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vue d'obtenir son approbation quant à l'acquisition des stations radiophoniques de Corus Entertainment Inc. au Québec.

La demande présente au CRTC la stratégie qu'entend déployer COGECO dans le domaine de la radio, à la suite de cette importante acquisition. Ce dépôt marque une nouvelle étape vers la conclusion de la transaction annoncée le 30 avril dernier à la suite de la signature d'une entente ferme entre Corus et COGECO.

« Nous avons travaillé très fort afin de concevoir une stratégie offrant les meilleures chances de succès, au bénéfice du système de radiodiffusion dans son ensemble. Nous croyons qu'elle présente un grand intérêt autant pour le Conseil que pour les collectivités dans lesquelles œuvrent les stations qui font l'objet de cette transaction. Nous avons toujours visé à améliorer la diversité, la force et le caractère local des stations de radio et notre proposition va dans ce sens », a affirmé M. Richard Lachance, vice-président, Cogeco Diffusion inc.

Afin de respecter le processus applicable lors du dépôt d'une telle demande au CRTC, aucun détail sur la stratégie élaborée ne sera divulgué avant que le CRTC ne rende publique la demande soumise par COGECO. Une audience publique sur la demande devrait avoir lieu cet automne.

Rappelons que les stations qui font l'objet de la transaction sont CFQR-FM 92,5 à Montréal, CHMP-FM 98,5 à Montréal, CKOI-FM 96,9 à Montréal, CKAC-AM 730 à Montréal, CFOM-FM 102,9 à Québec, CFEL-FM 102,1 à Québec, CJRC-FM 104,7 à Gatineau, CHLT-FM 107,7 à Sherbrooke, CKOY-FM 104,5 à Sherbrooke, CHLN-FM 106,9 à Trois-Rivières et CIME-FM 103,9 à St-Jérôme.

À PROPOS DE COGECO INC.

COGECO est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par sa filiale Cogeco Câble, COGECO fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique ainsi que IHV et de Téléphonie au moyen de ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, des applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences, d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation ainsi que d'autres fonctions de communication évoluées. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Diffusion, COGECO détient et exploite les stations de radio RYTHME FM à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke, de même que le FM 93 à Québec. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

Information: Catherine Pleau
Conseillère, Communications d'entreprise
514-764-4700